

Le Sud du Jura est divisé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 365

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Sud du Jura est divisé

On croit résumer le problème jurassien en disant qu'il s'agit d'une opposition entre deux parties du même territoire : le Sud contre le Nord. Plus qu'une simplification, c'est une erreur d'appréciation qui empêche de comprendre les événements politiques récents.

Globalement, le problème jurassien est un conflit qui oppose un peuple à un Etat, en l'occurrence le canton de Berne. Cet antagonisme Berne-Jura pouvait être définitivement réglé le 23 juin 1974, puisque malgré les vices de l'additif constitutionnel, la majorité des habitants des sept districts jurassiens avaient décidé de se séparer de Berne en créant un nouveau canton suisse.

Or le nouvel Etat se crée, d'ailleurs dans les meilleures conditions, et le problème n'est pas résolu. Pourquoi ? Eh bien, parce que la procédure d'auto-disposition imposée unilatéralement par Berne laissait la possibilité aux districts rejetants de rester malgré tout dans le canton de Berne.

Or ces districts de Courtelary, de La Neuveville et de Moutier ont subi depuis 1850 principalement un profond changement dans la composition de leur population.

Tant par volonté politique que par nécessité économique, le gouvernement bernois a envoyé le surplus des populations du Mittelland dans les districts méridionaux du Jura. Progressivement les autochtones ont donc subi ce que l'on peut appeler une « subversion ethnique », à tel point qu'aujourd'hui le nombre des Jura-siens d'origine est inférieur dans ces districts à celui des habitants originaires de l'ancien canton.

Cette constatation explique à elle seule l'éclatement du Jura et l'aspect actuel particulier de la question dans le Sud du Jura. Depuis le 16 mars 1976, date de l'éclatement du Jura, les communautés jurassiennes et bernoises s'affrontent. Pour les Jurassiens du Sud, d'origine et de cœur, la séparation d'avec le canton de Berne est une condition de survie.

L'armée, les filles et la nostalgie

Grandvillard 76, un cours de répétition sous les auspices les plus gaillards, après le drame du 26 avril 1975 qui entraîna la mort de deux soldats, si l'on en croit la prose envoyée par le plt P.-G. Altermath à ses hommes du cp expl 111/10 le 15 février dernier (lettre reproduite dans « Tout va bien » du mois de juin) :

« Le CR 76 sera à nouveau, heureusement, placé sous le signe du ski. Nous aurons ainsi l'occasion au cours de plusieurs randonnées de découvrir ou de redécouvrir pour beaucoup cette région extraordinaire qu'est la Gruyère en hiver. Nous mélangerons aussi parfois à l'odeur sympathique des sapins, celle bien connue et rassurante de la

poudre lors de nombreux tirs de combat. Il s'agira surtout, et là j'y tiens beaucoup, de ne plus subir l'hiver, le froid et l'humidité, mais au contraire de neutraliser ces désagréments en faisant preuve d'optimisme créateur et en utilisant les expériences des montagnards, des armées étrangères et surtout l'esprit débrouillard légendaire du soldat suisse (...)

» En résumé, vous prenez trois semaines de bonne humeur, vous y ajoutez une bonne quantité de neige, quelques randonnées sauvages, une instruction intéressante ; vous arrosez le tout avec quelques tirs de combat de la « Réserve du Chef » et vous laissez le tout dorer au soleil 18 jours.

Cela vous donne un de ces petits cours de répétition de derrière les fagots, un de ces cours dont les récits réchauffent les longues soirées d'hiver faisant briller les yeux des vieux de nostalgie et ceux des filles d'admiration. Un de ces cours, finalement, dont on aime dire plus tard, « je l'ai fait, celui-là ! ».

Il n'y a que le ridicule qui ne tue pas.

Vol du Soir

Tristesse immense où voguent
des nuages de sang
Les tours diminuent
Vus de haut les villages
ressemblent à des insectes
J'ai mal

Epargnez-moi, ô vaines
espérances
Laissez croître la nuit
que mon cœur doit porter

Laissez-moi m'affranchir
de ce bonheur indigne
que promettaient les blés
Laissez-moi solitaire
déguster le silence :
ton goutte à goutte ô mort
où murmure le royaume
invisible des voix

Laissez monter la graine
en moi qui ne meurt pas

Georges Haldas